

2 rue Louis Pergaud - 16000 ANGOULEME



Mise à jour des honoraires le 19/10/2018

TARIF DES COMMISSIONS DE L'AGENCE TTC

VA = 20%

HONORAIRES A LA CHARGE DES VENDEURS

Immeubles bâtis					
Tranche de prix inférieure à	40 000,00€	4.000.00€ TTC			
Tranche de prix comprise entre	40 001,00€ et 75 000,00€	10% TTC			
Tranche de prix comprise entre	75 001,00€ et 100 000,00€	9% TTC			
Tranche de prix comprise entre	100 001,00€ et 125 000,00€	8% TTC			
Tranche de prix comprise entre	125 001,00€ et 150 000,00€	7% TTC			
Tranche de prix comprise entre	150 001,00€ et 250 000,00€	6% TTC			
Tranche de prix supérieure à	250 001,00€	5% TTC			

Fonds de Commerce – Terrains à bâtir				
Jusqu'à	8 000,00€	1.000.00€ TTC		
Jusqu'à	15 000,00€	12% TTC		
Jusqu'à	45 000,00€	10% TTC		
Jusqu'à	75 000,00€	9% TTC		
Jusqu'à	150 000,00€	6% TTC		

LOCATIONS/LOGEMENTS (Bail 3 ans): régies par la loi du 6 JUILLET 1989 + baux meublés

HONORAIRES PARTAGES PAR MOITIE ENTRE LE BAILLEUR ET LE PRENEUR :

		Honoraires locataire	Honoraires bailleur
Rédaction état des lieux d'entrée		3€ / m ²	3€ / m ²
 Visite Constitution dossier Rédaction baux 	Surface Logement		
	< à 30m ²	8€ / m ²	8€ / m ²
	30 à 50m ²	6.5€ / m ²	6.5€ / m ²
	50 à 70m ²	5.5€ / m ²	5.5€ / m ²
	> à 70m ²	5€ / m ²	5€ / m ²

Le plafond des honoraires TTC pour rédaction de l'état des lieux, constitution de dossier et rédaction du bail ne pourra pas dépasser 7% HT du montant annuel du loyer pour chaque partie.

LOCATIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS : locations exclus du champ d'application de la loi du 6 JUILLET 1989 (baux professionnels, commerciaux, dérogatoires)

→ Honoraires de négociation, constitution du dossier, rédaction et états des lieux d'entrée seront de : 16.80% TTC du loyer annuel partagé par moitié (bailleur-locataire)

GESTION LOCATIVE A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

8.40 % TTC des loyers encaissés

Assurance de loyers impayés : 2.60 % TTC (GLI) ou 3.50 % TTC (GRL) des loyers encaissés

ESTIMATIONS:

Estimation d'un bien immobilier avec prise de mandat vente dans les délais de 2 mois : gratuit Estimation d'un bien immobilier sans prise de mandat : 180€ TTC

